

Vernouillet recrute

Un Chef de la Police Municipale (H/F)

Par voie de mutation, de détachement ou contractuelle
à temps complet

Cadre d'emplois des brigadiers-chefs principaux de police municipale (A)

La Ville de VERNOUILLET en Eure-et-Loir, située à 1 heure de Paris, offre une réelle qualité de vie par son cadre agréable, son dynamisme culturel et éducatif grâce une organisation administrative très structurée comparable à des collectivités de taille supérieure.

VERNOUILLET qui connaît une évolution rapide de sa population depuis 50 ans, présente un haut potentiel en termes de qualité de service et de perspective de développement.

Sous l'autorité du Maire et dans les conditions déterminées par la loi, vous exécutez les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence de celui-ci en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Principales missions (liste non exhaustive) :

- Encadrer les agents de la police municipale ;
- Assurer l'exécution des arrêtés de police du maire ;
- Îlotage auprès des habitants, commerçants pour renseigner, écouter, assister les personnes vulnérables et prévenir les incivilités, la petite délinquance, cambriolages ;
- Gérer des plaintes diverses (stationnement, circulation, déchets, insalubrité, bruit...);
- Surveiller la voie publique (en matière de sécurité routière, stationnement, nuisances sonores, dégradations, propreté ...);
- Elaborer et suivre le budget ;
- Sécuriser et surveiller le bon déroulement des manifestations et cérémonies publiques ;
- Intervenir en soutien de la Police Nationale ;
- Coordonner à l'échelle de la ville le Plan Tranquillité Vacances en coopération avec la Police Nationale ;
- Participer à la sécurisation des abords scolaires ;
- Être présent aux différents temps de concertation, de réunion en lien avec la sécurité et la tranquillité publiques ;
- Assurer les interventions « prévention routière » dans les établissements scolaires.

Exigences requises et compétences nécessaires :

- Niveau IV : Baccalauréat
- Formations et qualifications requises : concours de gardien de police municipale, expérience de brigadier/brigadier-chef principal.
 - ⇒ Connaissance du périmètre des pouvoirs de police du Maire ;
 - Connaissance en matière de communication, de gestion des conflits et de médiation - Qualités relationnelles - Disponibilité, rigueur, calme et bonne résistance au stress - Force de proposition sur l'organisation et les procédures, capacité rédactionnelle - Notions de management - Esprit d'équipe et d'initiative - Bonne condition physique - Maîtrise de l'outil informatique - Sens du service public - Obligation de confidentialité et devoir de réserve.

Conditions :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle ;
- Restauration de qualité possible le midi ;
- Véhicule de police municipale à disposition et armement de catégorie B et D.

Poste à pourvoir dès que possible.

Adresser votre candidature (**CV détaillé, lettre de motivation, copie des diplômes**) à Monsieur le Maire
Par courrier : Mairie de Vernouillet – Esplanade du 8 Mai 1945 Maurice Legendre – 28500 VERNOUILLET
Ou par courriel à : recrutement@vernouillet28.fr